



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD**

Séance régulière tenue le 10 novembre 2025 au 220 rue Principale est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal à 19h00.

Sont présents :

Mme Sarah Bernier
M. Simon Habel
M. Denis Laprise,
M. Jean-Claude Giroux,
Mme. Mylène Gill
Mme Ghislaine Litière

Sous la présidence de monsieur Daniel Mercier, maire.

Est également présent : Monsieur Yves Bernard, directeur général/Greffier-Trésorier.

Une séance de travail s'est tenue le 6 novembre 2025 à 18h30. La documentation nécessaire a été partagée aux membres du conseil à ce moment. Prendre note que pour les thèmes touchant la Fabrique de Ste-Euphémie, M. Jean-Claude Giroux a souligné un intérêt personnel (Fabrique), il s'est donc retiré durant les discussions sur les points touchant la Fabrique.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Daniel Mercier, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h00.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-11-01 : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Sarah Bernier, appuyé par Denis Laprise, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel modifié (ajouts effectués en surbrillance jaune):

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal des séances régulières du 8 septembre 2025 et du 2 octobre 2025 et de la séance extraordinaire du 24 septembre 2025
4. Approbation des comptes
5. Approbation de paiements de factures.
 - a) Facture – Achat – peinture – Avantis – 280,14 \$
 - b) Facture – Info-Page – 76,75 \$
 - c) Facture – Services inspection – MRC – 15 637,83 \$



- d) Facture – Service eau potable – CWA – 1 498,70 \$
- e) Facture – Service frigoriste – Cytech Corbin – 337,74 \$

6. Correspondance

- a) Correspondance – Avis juridique – Déontologie – TB & Migneault
- b) Correspondance – Fabrique de Ste-Euphémie
- c) Correspondance – Soirée mérite sportif
- d) Correspondance – CEF – Guignolée
- e) Correspondance – Rétrospective – Montmagny et les Iles
- f) Correspondance – Action – Jeunesse Côte-Sud
- g) Correspondance – Taux de taxe modulée – Propriétaires lots forestiers

7. Administratif

- a) Administratif – Dossiers – conseillers/ères responsables
- b) Administratif - Augmentation marge de crédit – 150 000 \$
- c) Administratif – Préparation – Budget 2026

8. Travaux publics

- a) Travaux publics – Redevance – Carrière et Sablière – Déclaration
- b) Travaux publics – Rapport visite des installations – Assurance FQM
- c) Travaux publics – Tetratex – Ajout de travaux pour clocher
- d) Travaux publics – Fermeture du poste – Temps partiel – Employé municipal

9. Incendie et sécurité

- a) Incendie – Salle communautaire – Orientation

10. Eau potable

- a) Eau potable – Mise à niveau – Appareil station de pompage
- b) Eau potable – Branchement 126 rue Principale Est – Forage horizontal – Autorisation du MTQ

11. Eaux usées

12. Loisirs

- a) Loisirs –
- b) Loisirs –
- c) Loisirs –

13. Parc des Appalaches

14. Héritage

- a) Comité sur l'avenir de l'Héritage – Suivi
- b) Héritage - Suivi
- c) Héritage – Rencontre avec Fabrique à planifier

15. Avis de motion

16. Adoption de règlement

Aucune adoption de règlement n'est planifiée pour cette séance.

17. Résolutions diverses

- a) Résolution – Demande de soutien financier – Centre entraide familial
- b) Résolution – Demande de soutien financier – Loisirs – Parade de Noël
- c) Résolution – Demande de soutien financier – Commandite – Fabrique



- d) Résolution – Demande de soutien financier – Service de garde
- e) Résolution – Remboursement – EEC – 293 \$ - Animatrice NDR
- f) Résolution – Rue privée – Chemin de la Rivière-du-Sud – Développement RDS

18. MRC – Points à souligner

19. Varia

- a) Varia – Confidentialité – Séance de travail
- b) Varia – Orientation budget – Mission des comités
- c) Varia – Relève Directeur général
- d) Varia – Demande d’estimations pour travaux Cote-de la Loutre – Rang St-Joseph
- e) Varia – Rang St-Joseph – Réparation chaussée extrémité ouest – Limite Armagh
- f) Varia – Rang 1 – Planification des travaux 2026.
- g) Varia – Résultat eau potable – Réparation plomberie – Test plomb
- h) Varia – Nuisances – Suivi sur les avis acheminés au printemps 2025

20. Période des questions.

21. Levée de la séance

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES RÉGULIÈRES TENUES LE 8 SEPTEMBRE ET LE 2 OCTOBRE 2025 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 24 SEPTEMBRE 2025

2025-11-02 : LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 SEPTEMBRE 2025.

Il est proposé par Mylène Gill, appuyé par Denis Laprise, il est résolu d’adopter le procès-verbal de la séance régulière du 8 septembre 2025.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-11-03 : LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 OCTOBRE 2025.

Il est proposé par Mylène Gill, appuyé par Jean-Claude Giroux, il est résolu d’adopter le procès-verbal de la séance régulière du 2 octobre 2025.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-11-04 : LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 SEPTEMBRE 2025

Il est proposé par Mylène Gill, appuyé par Denis Laprise, il est résolu d’adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 septembre 2025.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

4. APPROBATION DES COMPTES

2025-11-05: APPROBATION DES COMPTES



Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par Jean-Claude Giroux et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 157 432,54 \$ qui incluent les salaires.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

5. APPROBATIONS PAIEMENTS DE FACTURES

2025-11-06: APPROBATION PAIEMENTS – FACTURES

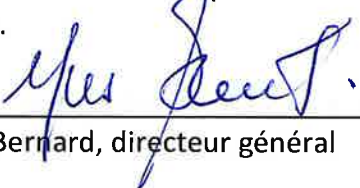
Attendu que des produits/services ont été achetés/rendus à la municipalité de Ste-Euphémie par le/les entreprise/s suivante/s :

- a) Facture – Achat – peinture – Avantis – 280,14 \$
- b) Facture – Info-Page – 76,75 \$
- c) Facture – Services inspection – MRC – 15 637,83 \$
- d) Facture – Service eau potable – CWA – 1 498,70 \$
- e) Facture – Service frigoriste – Cytech Corbin – 337,74 \$

il est proposé par Simon Habel, appuyé par Mylène Gill et résolu d'autoriser la direction générale à procéder aux paiements de ces factures.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

Je, Yves Bernard, directeur général et greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées aux résolutions 2025-11-05 et 2025-11-06.


Yves Bernard, directeur général

6- CORRESPONDANCE

- a) Correspondance - Avis juridique – Déontologie – Cabinet d'avocats Tremblay-Bois & Migneault.

Le directeur général mentionne la réception de l'avis juridique demandé plus tôt cette année. Il est à souligner que l'avis produit ne peut-être partager au grand public sauf avec accord du conseil municipal. Cet avis est davantage utilisé comme outil à la prise de décision par le conseil.

- b) Correspondance – Fabrique de Ste-Euphémie

La direction générale partage une correspondance reçue à la municipalité concernant des demandes du conseil de la Fabrique concernant une modification de date de fermeture de l'héritage et une demande d'utilisation pour la période hivernale de l'ancien logement du curé. Les membres du conseil n'ont pris aucune résolution concernant la demande d'utilisation pour la période hivernale.

2025-11-07 : RÉOLUTION – DEMANDE DE MODIFICATION – FERMETURE – HÉRITAGE



Attendu qu'une demande du conseil de Fabrique de Sainte-Euphémie a été reçue concernant une fermeture plus tardive de l'Héritage soit du 31 décembre au lieu du 26 décembre;

Attendu qu'une résolution a été votée par le conseil (résolution # 2025-02-12) qui confirme la fermeture de l'Héritage du 26 décembre au 25 avril de chaque année;

Il est proposé par Ghislaine Litière, appuyée par Sarah Bernier, et résolu ce qui suit :

D'autoriser la modification de la résolution # 2025-02-12 afin de modifier les dates de fermeture de l'Héritage afin qu'elles soient définies comme suit du 31 décembre 23h59 au 25 avril 0h01.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

c) Soirée Mérite Sportif – Invitation

Les membres du conseil prennent connaissance de l'invitation pour participer à la soirée du Mérite sportif. Il n'y a aucun intéressé parmi les élu/e/s. Il est à noter qu'aucun athlète de la municipalité n'est en liste pour ce Mérite.

2025-11-08 : RÉOLUTION – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – CEF – GUIGNOLÉE 2025 :

Attendu qu'une demande de soutien financier a été formulé par le Centre entraide familial dans le cadre de la Guignolée 2025;

Attendu que cet organisme dispense des services pour notre collectivité;

Il est proposé par Denis Laprise appuyé par, Mylène Gill et résolu ce qui suit :

D'autoriser une contribution de la municipalité à cet organisme d'un montant de 100 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

e) Rétrospective – Montmagny et ses îles.

Le conseil prend connaissance d'une invitation concernant une rétrospective « Montmagny et ses îles ». Il est possible de participer au coût de 30 \$/personne.

2025-11-09 : RÉOLUTION – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – ACTION JEUNESSE CÔTE-SUD

Attendu qu'une demande de soutien financier a été formulé par le Action Jeunesse Côte-Sud;

Attendu que cet organisme dispense des services pour notre collectivité et particulièrement aux adolescent/e/s ayant des problèmes d'intégration sociale;

Il est proposé par Mylène Gill, appuyé par Ghislaine Litière et résolu ce qui suit :

D'autoriser une contribution de la municipalité à cet organisme d'un montant de 100 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents



g) Taux de taxe modulé – Entreprises d’exploitation forestière

Les membres du conseil prennent connaissance d’une demande d’une citoyenne, Mme Gemma Raby Bernard afin d’instaurer un taux de taxe moindre pour les immeubles forestiers pour l’année prochaine. Les membres du conseil conviennent qu’il sera impossible d’instaurer cette taxe pour 2026 compte tenu du court délai avant le budget mais souhaitent obtenir davantage d’informations à ce propos afin d’étudier la possibilité de l’instaurer pour l’année financière 2027.

7- ADMINISTRATIF

a) Administratif – Dossiers – conseillers/ères

À la suite d’échanges entre les membres du conseil, il a été convenu de la distribution suivante pour des dossiers d’intérêt touchant la municipalité.

M. Daniel Mercier	Dossier avenir de l’Héritage
Mme Sarah Bernier	Parc des Appalaches – Éco réussite
M. Simon Habel	Sécurité incendie et sécurité civile
M. Denis Laprise	Inspection - Bâtiment
M. Jean-Claude Giroux	Gestion de l’eau potable et des eaux usées, MADA, transport et voirie
Mme Mylène Gill	Journal municipal - Finances
Mme Ghislaine Litière	Loisirs

Mise en nomination et élection du maire suppléant

Les membres du conseil municipal procèdent au choix du maire suppléant.

Il est proposé par Simon Habel, la candidature de M. Jean-Claude Giroux. Celui-ci accepte la candidature.

Il est proposé par Denis Laprise, la candidature de Mme Mylène Gill. Celle-ci accepte la candidature.

Aucune autre candidature n’est soumise.

Un vote à main levée est tenu (le vote secret a été mentionné comme possibilité mais n’a pas été retenu).

M. Jean-Claude Giroux : 3 voix
Mme Mylène Gill : 2 voix

M. Jean-Claude Giroux est donc choisi maire suppléant de la municipalité.

2025-11-10 : DÉSIGNATION – MAIRE SUPPLÉANT – DÉSIGNATION À TITRE DE SIGNATAIRE AUTORISÉ.

Attendu qu’un nouveau conseil municipal a été déclaré élu le 3 octobre 2025 par acclamation;

Attendu que les membres du conseil souhaitent procéder au choix d’un nouveau maire suppléant;



Attendu que la candidature de M. Jean-Claude Giroux a été retenue par la majorité des membres du conseil;

Il est proposé par Simon Habel, appuyé par Sarah Bernier, et résolu ce qui suit :

Que M. Jean-Claude Giroux se soit désigné comme signataire autorisé auprès de toute institution ou organisme, en cas de remplacement du maire Daniel Mercier pour la municipalité de Ste-Euphémie.

Que les membres du conseil autorisent la direction générale à prendre toutes les actions nécessaires pour s'assurer que le choix de M. Jean-Claude Giroux au poste de maire suppléant soit mis en vigueur dès maintenant et que les modifications soient effectuées sur les différents site gouvernementaux.

Adopté à la majorité des conseillers présents.

Les conseillers Denis Laprise et Mylène Gill ont voté contre la résolution.

2025-11-11 : RÉOLUTION POUR AUGMENTATION DE LA MARGE DE CRÉDIT – CAISSE DESJARDINS MRC DE MONTMAGNY – COMPTE FOLIO XXX100

Attendu que la municipalité de Ste-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud possède une marge de crédit de 200 000 \$ auprès de la Caisse Desjardins MRC de Montmagny;

Attendu que cette marge est utile est pratique et incontournable pour la gestion administrative des activités de la municipalité;

Attendu que la période annuelle entre janvier et mars soit le début de l'année civile, la marge de crédit est utilisée et nécessaire;

Attendu que le montant actuel permet peu de latitude en regard des imprévus financiers qui pourraient survenir;

Attendu que des montants importants sont dûs à la municipalité (plus de 230 000 \$ de la TECQ 2019-2024, 100 000 \$ du PRIMA et 114 000 \$ du PAVL (volet entretien)) et que le remboursement de ces sommes n'est pas prévu à brève échéance;

Il est proposé par Jean-Claude Giroux, appuyé par Ghislaine Litière que le montant de la marge de crédit soit haussé de 150 000 \$ afin d'atteindre 350 000 \$. De plus, cette résolution autorise le directeur général à prendre les actions nécessaires pour augmenter la marge telle que demandé par les membres du conseil en séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

c) Préparation du budget 2026 – prévoir moment

Il est mentionné aux membres du conseil que ceux-ci doivent commencer à planifier la préparation du budget pour l'année 2026. La date butoir pour la production 31 janvier 2026.

8- TRAVAUX PUBLICS

2025-11-12 : RÉOLUTION – REDEVANCES – CARRIÈRES ET SABLIERES – VÉRIFICATION -



Attendu que la réglementation municipale prévoit des redevances de la part des exploitants de carrières et sablières sur le territoire de la municipalité;

Attendu que les règlements 2012-05 et 2009-02 prévoit les modalités de collecte des redevances à la municipalité pour les exploitants de carrières et sablières;

Attendu qu'aucune vérification a été effectuée depuis 2023 sur cet aspect auprès des entreprises concernées;

Il est proposé par Mylène Gill, appuyé par Simon Habel résolu ce qui suit :

De demander à la direction générale de procéder à une vérification des données reçues concernant le transport des produits extraits des carrières et sablières sur le territoire de la municipalité afin de s'assurer de leur conformité au transport effectué de ces produits par les entreprises. Cette vérification ne doit pas aller au-delà de 2023;

De s'assurer que toutes les entreprises exploitant des produits extraits des carrières et sablières sur le territoire de la municipalité de Ste-Euphémie ont effectué leur déclaration en bonne et due forme et qu'ils ont également payé les redevances prévues à la réglementation municipale et provinciale;

De réclamer le paiement des redevances, selon les tarifs annuels prévus à cette fin par la loi sur les compétences municipales (art.78.2 et 78.3), auprès des entreprises concernées pour les années précisées précédemment.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

b) Travaux publics – Rapport de visite des installations – Assurance FQM

Les membres du conseil prennent connaissance du rapport de M. Guylain Lambert, préventionniste de la compagnie d'assurance FQM concernant les recommandations pour les bâtiments de la municipalité. Les membres du conseil conviennent de reporter l'application des recommandations au début de 2026. Il est à noter qu'une demande de prolongation de délai pourrait être effectuée si nécessaire pour les mises à niveau requises.

c) Travaux publics – Tetrattech – Ajout de travaux pour l'évaluation du clocher –

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de la firme Tetrattech concernant une vérification à effectuer à la base du clocher (ouverture) et des coûts potentiels supplémentaires (environ 3 500 \$) pour cette activité. Le conseil convient de reporter au printemps prochain la finalisation de cette évaluation. La direction générale acheminera une correspondance à la firme à ce propos.

2025-11-13 : RÉOLUTION – FERMETURE DE POSTE – EMPLOYÉ MUNICIPAL – TRAVAUX PUBLICS

Attendu que la municipalité procède à l'embauche annuel d'un employé à temps partiel des travaux publics pour répondre aux besoins de la municipalité (voirie, travail général, entretien des bâtiments et des immeubles municipaux) durant la période annuelle de mai à octobre;



Attendu que la municipalité connaît une augmentation de propriétaires d'immeubles et que les demandes dans le domaine des travaux publics augmentent;

Attendu que la municipalité souhaite procéder à une réévaluation de son besoin en main d'œuvre pour l'année 2026;

Attendu que le poste d'employé à temps partiel des travaux public ne répond plus aux besoins de la municipalité;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Mylène Gill et résolu ce qui suit :

De mettre fin définitivement au contrat de travail de l'employé des travaux publics à temps partiel (poste occupé par M. Sylvain Ricard);

D'informer l'employé concerné de la fermeture de son poste d'emploi;

De l'informer également qu'il aura la possibilité de soumettre sa candidature sur tout nouveau poste dans le domaine des travaux publics pour la municipalité de Sainte-Euphémie;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-11-14 : RÉOLUTION POUR PARTICIPATION DE LA MUNICIPALITÉ AU PROGRAMME POUR EMPLOI ÉTÉ CANADA;

Attendu que la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud peut offrir des tâches et du travail à une/e étudiant/e pendant la période estivale;

Attendu que la municipalité souhaite participer activement à la formation d'un étudiant/e d'été afin d'aider à la planification de la relève pour un emploi éventuel au sein de la municipalité de Ste-Euphémie;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Mylène Gill et résolu d'autoriser la direction générale de la municipalité de solliciter un emploi d'été via le programme EEC (étudiant/e/s) pour une période maximale de 12 semaines pendant l'été 2026.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

9- SÉCURITÉ ET INCENDIE

a) Prévention incendie – Salle communautaire – Orientation.

Les membres du conseil prennent connaissance de la documentation acheminée par le préventionniste sécurité incendie ainsi que par le chef sécurité incendie de la municipalité concernant la sécurité de la salle communautaire (prévention incendie). Des enjeux sont soulevés concernant l'aspect sécuritaire de l'évacuation des personnes en cas de sinistre.

2025-11-15 : RÉOLUTION – DEMANDE DE PRÉVENTIONNISTE – COMPAGNIE D'ASSURANCES – SALLE COMMUNAUTAIRE

Attendu que le conseil municipal a pris connaissance du rapport du préventionniste de la ville de Montmagny;



Attendu que ce rapport fait état d'un enjeu sécuritaire actuellement en lien avec la capacité maximale de la salle communautaire;

Attendu que des mesures temporaires ont été mises en place afin d'assurer la sécurité des gens;

Attendu que des actions devront être prises à moyenne échéance afin de répondre aux enjeux de façon plus définitive;

Attendu que les membres du conseil souhaitent avoir le plus d'informations possibles pour prendre une décision éclairée;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Ghislaine Litière, et résolu ce qui suit :

De demander à la direction générale de prendre action afin de demander à un/e préventionniste de sécurité incendie de la compagnie d'assurance de nous faire part de ses suggestions concernant les enjeux de sécurité incendie pour la salle communautaire;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

10- EAU POTABLE

a) Eau potable – Mise à niveau – Appareil station de pompage

Les membres du conseil sont informés des actions prises par Joannie Desrosiers (Alectron) et M. le maire concernant les problèmes d'alimentation en eau potable. Il semble qu'une pièce défectueuse soit à l'origine du problème. Des actions ont été prises de façon temporaire pour répondre à la distribution d'eau potable

b) Eau potable – Branchement 126 rue Principale Est – Forage horizontal

Le propriétaire du 126 rue Principale Est a informé la municipalité que les travaux pour l'installation d'une fosse septique sur sa propriété ont été effectués. Il demande donc à être branché sur le réseau d'aqueduc. Toutefois, la localisation du réseau nécessitera des actions supplémentaires de la municipalité (forage horizontal et permission du MTQ). Ces travaux ne pourront donc pas être exécutés en 2025 mais plutôt dans la première partie de 2026.

10- EAUX USÉES

Aucun point n'est soulevé sous cet item.

11- LOISIRS

Aucun point sous cet item.

12- PARC DES APPALACHES

Aucun

13- HÉRITAGE

a) Comité sur l'avenir Héritage - Suivi



Monsieur le maire nous fait part des dernières informations concernant le comité sur l'avenir de l'Héritage. Il est souligné que le fait que la municipalité ne soit pas entièrement propriétaire de l'immeuble constitue une problématique qui entrave la réorientation de la salle de l'Héritage.

b) Héritage – Suivi

Aucun aspect est apporté à ce propos.

c) Héritage – Rencontre à planifier – Révision du contrat de cession et convention

Une rencontre entre des représentants de la municipalité (M. le maire et le directeur général) et le conseil de la Fabrique soit se tenir avant la fin de l'année 2025 afin de procéder à la révision des contrats de cession et de convention. Des actions seront prises en ce sens.

14- AVIS DE MOTION

Aucun avis de motion n'est déposé.

15- ADOPTION DE RÈGLEMENT

Aucun règlement n'est adopté.

16- RÉOLUTIONS DIVERS

a) Demande de soutien financier – Centre d'entraide familial.

Cette demande a été traitée plus tôt durant la séance du conseil. Aucune autre action n'est nécessaire ici.

2025-11-16 : RÉOLUTION – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – COMITÉ DES LOISIRS – PARADE DE NOËL :

Attendu qu'une demande de soutien financier a été formulée par le Comité des Loisirs de Ste-Euphémie;

Attendu que cet organisme s'occupe des loisirs pour notre collectivité;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par, Jean-Claude Giroux et résolu ce qui suit :

D'autoriser une contribution de la municipalité à cet organisme d'un montant de 1 500 \$ pour la parade de Noël.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

c) Demande de soutien financier – Commandite Fabrique de Sainte-Euphémie

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande de commandite de la part de la Fabrique de Ste-Euphémie. Aucune action est prise en lien avec cette demande.

2025-11-17 : RÉOLUTION – DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE DE LA COLLINE DE ST-PAUL :



Attendu qu'une demande de soutien financier a été formulée par le Service de garde de l'école de la Colline de St-Paul;

Attendu que cet organisme s'occupe de la garde des élèves sur l'heure du midi à l'école concernée;

Attendu que 15 élèves de notre municipalité fréquentent cette école et profitent de ce service;

Il est proposé par Sarah Bernier appuyée par, Ghislaine Litière et résolu ce qui suit :

D'autoriser une contribution de la municipalité à cet organisme d'un montant de 50 \$ / élève de la municipalité soit un montant de 750 \$ (15 enfants).

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-11-18 : RÉOLUTION – REMBOURSEMENT 293 \$ - ENTENTE ANIMATRICE – EEC – MUNICIPALITÉ DE NOTRE DAME DU ROSAIRE :

Attendu qu'une entente a été effectuée avec la municipalité de NDR cet été pour le terrain de jeux;

Attendu que le comité des Loisirs avec la municipalité ont permis de contribuer au salaire d'une animatrice pour le terrain de jeux avec une participation de EEC;

Attendu que la subvention ne couvre pas la totalité les frais de l'animatrice et qu'une demande de remboursement a été effectuée par Service Canada au montant de 293 \$;

Il est proposé par Mylène Gill appuyée par, Simon Habel et résolu ce qui suit :

D'autoriser le paiement de 293 \$ au gouvernement du Canada pour la portion non fournie par le programme EEC pour la contribution de la municipalité à cette entente.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-11-19 – RÉOLUTION – CONFIRMATION – NOMS DE RUES – COMMISSION TOPONYMIE DU QUÉBEC

Attendu que les noms de rues municipales doivent faire l'objet d'une résolution par le conseil municipal en séance avant qu'elles soient officialisées (publiques ou privées);

Attendu que la Commission de toponymie du Québec doit être informée de ces noms afin de confirmer leur intégration dans la toponymie du Québec;

Il est proposé par Denis Laprise, appuyé par Ghislaine Litière, et résolu ce qui suit :

Que la rue suivante (voir tableau 1) soit officiellement intégrée à la géographie municipale de Ste-Euphémie;

Que la direction générale achemine une copie de cette résolution pour confirmation par la CTQ de l'usage du nom de ces rues qui sont situées sur notre territoire, soit officiellement approuvé;

Tableau 1



Développement de la Rivière du Sud				
Chemin de la Rivière-du-sud	6 628 709 et 6 628 708	Portion 1 : Environ 1500 mètres Portion 2 : Environ 500 mètres	46.7868,-70.4323 Et 46.7942, -70.4423	Nom donné par le propriétaire

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

17- MRC- POINTS À SOULIGNER

Monsieur le maire nous fait une brève présentation des enjeux touchant la MRC et notre municipalité.

18- VARIA

a) Varia – Confidentialité – Séance de travail

La direction générale rappelle que les échanges tenus entre les membres du conseil/directeur général pendant les séances de travail sont confidentiels. Ils ne peuvent donc être partagés à d'autres personnes en dehors de la séance. Ces séances préparatoires permettent aux membres du conseil de discuter des dossiers pour lesquels des décisions seront prises ou pas. Il s'agit d'information privilégiée à ne pas partager.

b) Varia – Orientation budget – Mission des comités

Le directeur général mentionne que la municipalité devra adopter le budget pour l'année 2026. Le tout doit être complété avant le 31 janvier 2026. Si les membres du conseil souhaitent réfléchir afin de cibler les priorités qu'ils souhaitent l'exercice débutera bientôt.

c) Varia – Relève directeur général

Il est partagé aux membres du conseil qu'une relève pour le directeur général devrait être planifié dans le cadre du prochain budget. Il est convenu qu'il faut une certaine période pour former et préparer la personne qui occupera le poste. Il importe donc de débiter le tout le plus tôt possible. Les membres du conseil reconnaissent l'importance du poste et de la préparation pour celui-ci.

2025-11-20 : RÉOLUTION – DEMANDE D'ESTIMATION DE PRIX – TRAVAUX CÔTE DE LA LOUTRE ET RANG ST-JOSEPH.

Attendu que des travaux de voirie sont planifiés pour la prochaine année afin de réparer rue Principale Ouest (Côte de la Loutre (côté est)) ainsi que le Rang st-Joseph (portion aux limites d'Armagh);

Attendu que ces travaux feront l'objet d'une demande de programme de la TECQ 2024-2028 pour son financement;

Attendu que ces travaux sont majeurs et nécessiteront des montants importants;



Attendu que la municipalité de Ste-Euphémie possède peu d'expertise dans le domaine des travaux de voirie;

Il est proposé par Jean-Claude Giroux, appuyé par Simon Habel, et résolu ce qui suit :

De donner directive à la direction générale afin qu'elle sollicite auprès des entrepreneurs qualifiés une estimation de prix pour les travaux de la Côte de la Loutre (asphaltage et creusage) ainsi que le réasphaltage d'une partie du Rang St-Joseph (limites Armagh).

Adopté à la majorité des conseillers présents.

M. Denis Laprise vote contre la résolution.

2025-11-21 : RÉOLUTION – RÉPARATION CHAUSSÉES – RANG ST-JOSEPH – ROUTE DE LA STATION.

Attendu que des bris de chaussée sont présents sur les chemins municipaux mentionnés plus haut;

Attendu que des réparations doivent être effectuées afin de permettre une circulation plus fluide sur ces tronçons de chemins municipaux;

Il est proposé par Jean-Claude Giroux, appuyé par Denis Laprise, et résolu ce qui suit :

De demander à la direction générale de prendre action pour procéder aux travaux de réparations des chaussées pour un montant maximal de 1 000 \$ excluant les taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

f) Varia – Rencontre avec représentant – municipalité de St-Paul – Rang 1

Le directeur général souligne aux membres du conseil qu'il est en contact avec la directrice adjointe de la municipalité de Saint-Paul pour effectuer la rencontre avec leur représentant pour évaluer les travaux à effectuer sur le Rang 1 (entente). Une rencontre devrait être tenue dans les prochains jours.

g) Varia – Échantillon eau potable non conforme – plomb – Suivi

Les membres du conseil sont informés que, suite à la réfection de la plomberie du complexe municipal, un test d'eau potable a été effectué concernant les concentrations de plomb et que celui-ci est revenu conforme aux normes prescrites par le ministère.

h) Varia – Nuisances – Suivi des dossiers en cours.

M. Jean-Claude Giroux souhaite obtenir des informations concernant les nuisances et les propriétaires concernés pour lesquelles un dossier a été ouvert. Il souhaite obtenir un suivi à ce propos. La direction générale demandera à l'inspectrice municipale un compte-rendu sur les dossiers en cours.

19- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue.

20- LEVÉE DE LA SÉANCE



2025-11-22: RÉOLUTION DE LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé Denis Laprise, appuyé par Sarah Bernier, et résolu de demander à M. le maire de lever la séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers

La séance est levée à 22h05

Daniel Mercier, Maire

*Je, Daniel Mercier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Yves Bernard, directeur général/greffier-trésorier

Je, Yves Bernard, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 10 novembre 2025.

Ce procès-verbal a été entériné lors de la séance régulière du 8 décembre 2025.

